



## DECLARATION

**Les Membres du Comité National Algérien de Solidarité avec le Peuple Sahraoui (CNASPS) ont appris l'expulsion du territoire marocain de Mme Claude Mangin-Asfari par les autorités du Royaume. Madame Claude Mangin-Asfari subit pour la 4eme fois cette injustice, qui la prive de visiter son époux, Naama Asfari, militant sahraoui pour l'autodétermination du Sahara Occidental, arrêté, torturé et condamné à 30 ans de prison par les tribunaux marocains, à l'instar de 19 de ses compagnons de Gdim Izik.**

**Toutes les composantes du CNASPS**

- **dénoncent vigoureusement cette atteinte grave délibérée du droit de visite aux détenus, universellement consacré.**
- **dénoncent cette énième fois de violation des DH par le Maroc à l'encontre des Sahraouis qui militent pour l'application du Droit International.**
- **dénoncent cette pratique intolérable des autorités marocaines à interdire leur territoire sans motif valable et recevable, et contre toute morale et les conventions internationales.**

**Toutes les composantes du CNASPS se solidarisent avec Madame Claude Mangin-Asfari qui observe une grève de la faim pour protester et dénoncer l'attitude inacceptable des autorités marocaines.**

**Les membres du CNASPS demandent instamment aux autorités françaises d'user de leur influence auprès des autorités marocaines pour permettre à Madame Claude Mangin-Asfari de rendre visite à son époux détenu Naama Asfari, en application du Droit Humanitaire et des conventions judiciaires.**

**Alger le 20 Avril 2018**